




Règlement formule DUO (13 km + 21 km)

quei.atau@gmail.com

 :Qu'ei Atau

1ère édition de la CAMINA'DEUX Formule DUO

-35 Km et 2500 D+ (Concurrent 1 : 13k et Concurrent 2 : 21k)

-04 Juillet 2026, départ à 8H30

Les concurrents engagés en format duo prennent le départ simultanément et effectuent ensemble le parcours jusqu'au col de Sencours (kilomètre 7). A ce point de passage, ils doivent arriver, main dans la main, pour y être bipé.

À l'issue de ce point, leur chemin se sépare. L'un des concurrents s'engage sur le parcours de la Caminade (21 km), tandis que l'autre s'engage sur le parcours de la Caminette (13 km).

Le classement du duo est établi sur la base du cumul des temps réalisés par chacun des deux concurrents, mesurés à l'arrivée de leur parcours respectif.

Course limitée à 100 équipes soit 200 coureurs avec seules les 3 premières équipes au temps scratch hommes / femmes et 3 premières équipes mixtes seront dotées.

Briefing de course : Samedi 04 Juillet 2026 à 8h20

Descriptif de la course :

- **Altitude du point le plus bas** : 1746 m
- **Altitude du point le plus haut** : 2877m

La participation à l'épreuve se fera sous l'entière responsabilité des coureurs avec renonciation à tout recours envers les organisateurs quel que soit le dommage subi ou occasionné.

Dans un cas de force majeure où la sécurité des coureurs et du public ne pourrait être assurée, (mauvaise météo ou catastrophe naturelle) ; l'organisation se réserve le droit d'annuler la course. Dans ce cadre-là aucun remboursement ne pourra être effectué.

Une fois le dossard remis, le concurrent est sous la responsabilité de l'organisation.

A noter qu'en cas d'annulation de la course ou d'abandon, le coureur doit impérativement remettre son dossard aux organisateurs.

Inscriptions :

Les inscriptions se feront en ligne sur le site de Pyrénées Chrono **jusqu'au 03 Juillet 2026 à 20h00.**

Les tarifs d'inscription :

Avant le 05 juin 2026 :

Camina'deux : 40€ inscription + frais inscriptions

Du 06 Juin 2026 au 28 Juin 2026 :

Camina'deux : 45€ inscription + frais inscriptions

Du 29 juin au 03 Juillet 2026 à 20h :

Camina'deux : 48€ inscription + frais inscriptions

Chaque concurrent doit se référer au règlement de sa course concerné :





qu'ei
atau

quei.atau@gmail.com

 : Qu'ei Atau

Règlement course 13KM

Formule duo CAMINA'DEUX

Coureur 1 : Caminette Qu'ei Atau

-12,8 Km et 860 D+

-04 Juillet 2025, départ à 8H20

Règlement de la course du 13KM :

La Caminette de Qu'ei ATAU se déroule sur des pistes et sentiers de montagne : individuellement sur un profil trail court (12,8 Kms, 860 D+)

Détails des ravitaillements :

- R1 au km 8,5 Col de Sencours (eau, eau gazeuse, Coca, fruits, biscuits salés et sucrés),

Des points de contrôle seront réalisés sur le parcours, notamment au col de Sencours, , 1 point médicalisé sur le parcours au col de Sencours et à l'arrivée .

Les concurrents se doivent secours et entraide.

Obligation de suivre le circuit balisé sous peine de disqualification.

ATTENTION : les licenciés FFA présenteront leur licence lors de la remise du dossard. Les coureurs non licenciés FFA fourniront un certificat

médical portant la mention de « non-contre-indication » à la pratique de la course à pied en montagne en compétition » daté de moins d'un an à la date de la course, ou PPS (Pass prévention santé) valable le jour de l'évènement.

Aucun remboursement ne sera effectué aux coureurs absents le jour de la course.

Matériel obligatoire : réserve d'eau (0,5L minimum), couverture de survie, veste imperméable, gobelet réutilisable, téléphone portable, bâtons autorisés

En fonction des conditions météorologiques, les responsables de l'organisation pourront rendre cet équipement recommandé et non plus obligatoire.

Briefing de course : Samedi 04 Juillet à 9h25

Descriptif de la course :

- **Longueur du parcours** : 12,8 km
- **Dénivelé positif** : 860 m
- **Altitude du point le plus bas** : 1746m
- **Altitude du point le plus haut** : 2411m

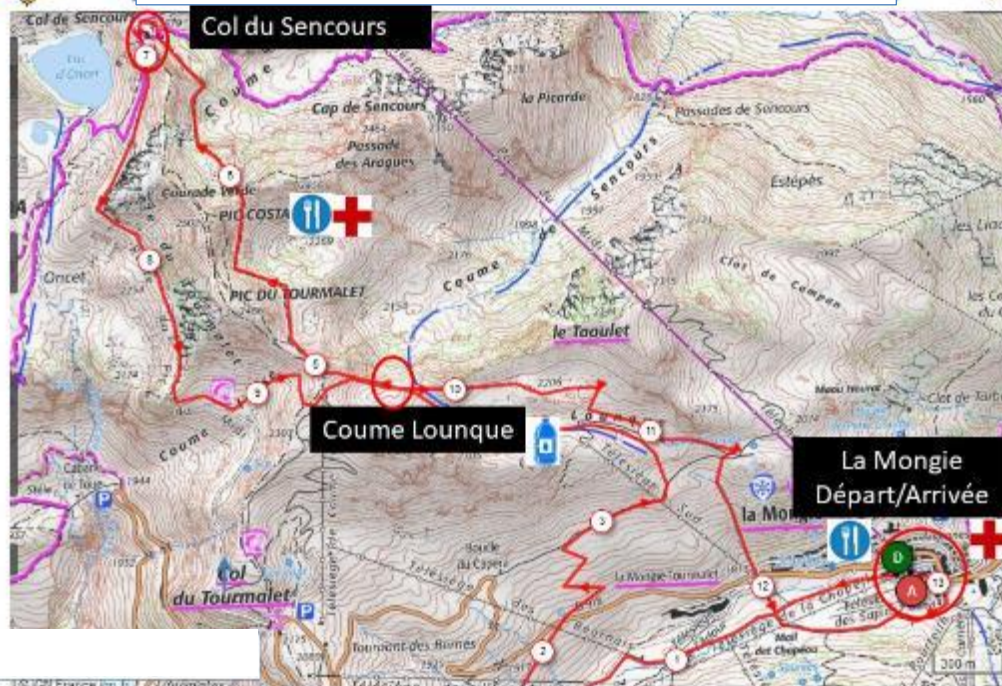
La participation à l'épreuve se fera sous l'entière responsabilité des coureurs avec renonciation à tout recours envers les organisateurs quel que soit le dommage subi ou occasionné.

Dans un cas de force majeure où la sécurité des coureurs et du public ne pourrait être assurée, (mauvaise météo ou catastrophe naturelle) ; l'organisation se réserve le droit d'annuler la course. Dans ce cadre-là aucun remboursement ne pourra être effectué.

Parcours : Lien Open runner : <https://www.openrunner.com/r/14275219>

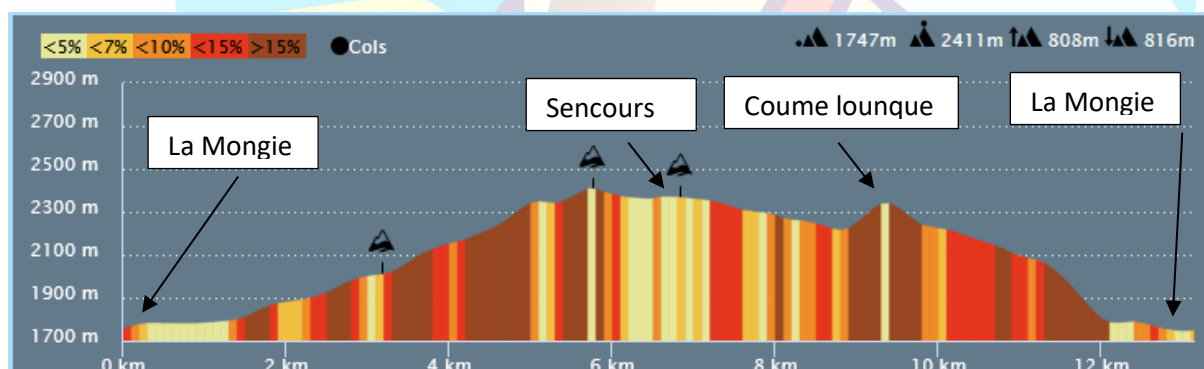


6^{eme} Caminette- 04 juillet 26 -9h30
12,8km-860D+



Ravitaillement solide
 Secours

Profil :



Pénalités

Nous nous autorisons à mettre un concurrent hors course pour les motifs suivants :

- Non port du dossard
- Aide extérieure de toute nature
- Non-respect du parcours et des postes de contrôle.

- Non-respect de l'environnement (jet de bouteille, de papier...)
- Mise en danger de sa propre sécurité, de celle d'autrui ou non-assistance à un concurrent. - Avis du service médical.

Droit à l'image

Par sa participation, chaque concurrent autorise l'organisateur à utiliser son nom et son image sur tout support de communication, dans le cas contraire il suffit de nous communiquer vos coordonnées par courrier.


Conformément à la loi informatique et liberté, du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.





Règlement course 21KM

quei.atau@gmail.com

 :Qu'ei Atau

Formule duo CAMINA'DEUX

Coureur 2 : Caminade du pic du midi Qu'ei Atau

-21 Km et 1600 D+

-04 Juillet 2026, départ à 8H30

Règlement de la course du 21KM :

LA CAMINADE DU PIC DU MIDI se déroule sur des pistes et sentiers de montagne : individuellement sur un profil SKYRUNNING (21 Kms, 1600 D+)

SKYRUNNING : circuit de courses en montagne présentant de gros dénivelés, des passages techniques et des descentes vertigineuses. Il allie un effort assez intense avec des notions de vitesse, où la distance n'est pas trop importante. Ce parcours est réellement technique et nécessite une bonne connaissance et pratique de la montagne pour évoluer en sécurité. Des parties seront équipées de cordes et la pose des mains sera parfois nécessaire.

Détails des ravitaillements :

- R1 au km 7 Col de Sencours (eau, eau gazeuse, Coca, fruits, biscuits salés et sucrés),
- R2 au Km 10 Pic du midi (eau, eau gazeuse, Coca),
- R3 au km 13 Col de Sencours (eau, eau gazeuse, Coca, fruits, biscuits salés et sucrés),
- R4 au km 17 Bas de coume Layse (eau, eau gazeuse, Coca, fruits, biscuits salés et sucrés),

Des points de contrôle seront réalisés sur le parcours, à Sencours et au Pic du midi; deux points médicalisés sur le parcours, Sencours et départ/Arrivée .

Les concurrents se doivent secours et entraide.

Obligation de suivre le circuit balisé sous peine de disqualification.

ATTENTION : les licenciés FFA présenteront leur licence lors de la remise du dossard. Les coureurs non licenciés FFA fourniront un certificat médical portant la mention de « non-contre-indication » à la pratique de la course à pied en montagne en compétition » daté de moins d'un an à la date de la course, ou PPS (Pass prévention santé) valable le jour de l'évènement.

Aucun remboursement ne sera effectué aux coureurs absents le jour de la course.

Matériel obligatoire : réserve d'eau (1L minimum), couverture de survie, veste imperméable, gobelet réutilisable, téléphone portable, bâtons autorisés

En fonction des conditions météorologiques, les responsables de l'organisation pourront rendre cet équipement recommandé et non plus obligatoire.

Briefing de course : Samedi 04 Juillet 2026 à 8h20

Descriptif de la course :

- **Longueur du parcours** : 21 km
- **Dénivelé positif** : 1600m
- **Altitude du point le plus bas** : 1746 m
- **Altitude du point le plus haut** : 2877m

La participation à l'épreuve se fera sous l'entière responsabilité des coureurs avec renonciation à tout recours envers les organisateurs quel que soit le dommage subi ou occasionné.

Dans un cas de force majeure où la sécurité des coureurs et du public ne pourrait être assurée, (mauvaise météo ou catastrophe naturelle) ; l'organisation se réserve le droit d'annuler la course. Dans ce cadre-là aucun remboursement ne pourra être effectué.

Barrières Horaires :

Les barrières horaires sont calculées pour permettre aux participants de rallier l'arrivée dans le temps maximum imposé.

Pour être autorisés à poursuivre l'épreuve, les coureurs doivent repartir du poste avant l'heure définie.

Tout coureur mis hors course se voit retirer son dossard et n'est pas autorisé à poursuivre son parcours. Si malgré tout, la personne décide de continuer à randonner, il le fait sous sa propre responsabilité.

-Barrière Horaire Col de Sencours « Retour » : 3h15 depuis le départ, soit 11h45

Pénalités

Nous nous autorisons à mettre un concurrent hors course pour les motifs suivants :

- Non port du dossard
- Aide extérieure de toute nature
- Non-respect du parcours et des postes de contrôle.
- Non-respect de l'environnement (jet de bouteille, de papier...)
- Mise en danger de sa propre sécurité, de celle d'autrui ou non-assistance à un concurrent. - Avis du service médical.

Droit à l'image

Par sa participation, chaque concurrent autorise l'organisateur à utiliser son nom et son image sur tout support de communication, dans le cas contraire il suffit de nous communiquer vos coordonnées par courrier.

Conformément à la loi informatique et liberté, du 06 01 78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.



qu'ei
atau